



## Observations & recommandations soulevées par le Comité consultatif de Paysans contre(nt) la Pauvreté

Madrid, le 13 octobre 2011

### Généralités

1. Le Comité consultatif a conclu que « la formation » et « le développement des ressources humaines » étaient des stratégies clés dans tous les domaines d'activité.
2. Une définition réaliste des « compétences » des organisations paysannes est plus importante que la distinction, parfois un peu artificielle, entre les domaines d'activité. Tous les domaines d'activité sont liés entre eux. La réalité est plus complexe. Mais la distinction favorise la compréhension et permet l'apprentissage commun.
3. Admettre le fossé qui sépare les attentes et les capacités réelles des organisations paysannes. Être réaliste. Éviter les simplifications sur le potentiel des organisations paysannes.
4. Les spécificités régionales sont importantes et doivent être respectées.
5. La présentation basée sur le contexte et les défis, comme arrière-plan pour les stratégies, a du sens. Il est cependant nécessaire d'approfondir le travail sur « la façon de mettre au point des stratégies opérationnelles ».
6. Les défis dans les différents domaines d'activité auxquels font face les organisations paysannes sont très similaires dans différentes parties du globe.
7. La question de gouvernance des organisations paysannes, mérite, à tous les égards, un intérêt plus explicite.
8. Les stratégies des domaines d'activité devraient se focaliser davantage sur les aspects stratégiques et éviter les références aux actions. Il ne s'agit pas d'un plan d'action.

### Domaine d'activité 1

9. La légitimité est un aspect important pour les organisations paysannes, envers les membres de l'organisation également.
10. Les besoins de renforcer l'organisation sont clairement liés au cycle de vie d'une organisation.
11. La formation est plus que des leçons et le partage des expériences. C'est une question de mentalité professionnelle, d'attitude, de bonne gouvernance.
12. La façon dont une organisation planifie la combinaison du travail de plaidoyer avec les activités économiques constitue un exemple de poids de la pensée stratégique.
13. La pensée stratégique est une capacité essentielle : les organisations paysannes doivent être proactives vis-à-vis des défis.
14. Enlever « acceptation de tous » du titre du domaine d'activité 1. « L'Acceptation de tous » est incluse comme une des compétences. Cette compétence/ce résultat a besoin d'une meilleure définition.

15. Redéfinir la distinction entre les sexes. Il est question d'égalité des rôles, de prise de décision... pas uniquement de participation.
16. Le renforcement organisationnel est la base des compétences pour d'autres domaines d'activité. Un diagramme pourrait dresser un tableau plus réaliste.
17. Les besoins et les problèmes diffèrent en fonction des niveaux différents de l'organisation (de local à régional). Établir clairement la façon dont cela peut être pris en compte.
18. L'élément clé dans le renforcement organisationnel est la capacité à attirer, motiver, garder... des ressources humaines de haut niveau.
19. De nouvelles approches pour la formation, notamment le coaching et le mentorat, sont importantes.
20. Il est crucial d'avoir une coordination plus intensive entre les principaux partisans du renforcement des organisations paysannes. La relation entre le SFOAP (en anglais « Support to Farmers' Organisations in Africa Programme » ou programme du FIDA en soutien aux plateformes régionales en Afrique) et Paysans contre(nt) la Pauvreté est une aubaine.

## Domaine d'activité 2

21. Importance de parler d'une seule voix. La représentation structurelle nécessite une préparation avec tous les groupes et membres impliqués qui doivent tous regarder dans la même direction.
22. Au-delà et en plus des « alliances », les organisations paysannes ont besoin d'alliés « complices » dans d'autres organisations et institutions qui défendent le plan d'action des organisations paysannes.
23. L'implication institutionnelle n'a pas de sens sans une responsabilité financière interne descendante.
24. L'incroyable multitude et complexité des alliances internationales devient ingérable pour les dirigeants des organisations paysannes qui ont besoin d'une équipe plus étoffée pour être représentés auprès des organisations. Les partenaires des alliances devraient coordonner les événements.

## Domaine d'activité 3

25. Commencer par définir une vision commune au sein de l'organisation et conclure ensuite des alliances. Cfr. 17.
26. La définition d'une position politique est une chose. Le suivi de ce qui se passe ensuite en est une autre tout aussi importante qui mérite d'être soutenue. Garder cette perspective à long terme. Le suivi des initiatives est souvent négligé.
27. Les organisations paysannes ont besoin d'être soutenues pour entreprendre des actions directes, pour renforcer les déclarations politiques.
28. Le lobbying et le plaidoyer ne sont pas uniquement une question de contenu ou de mandat, mais aussi (ou principalement) de tactiques et de réseautage politique.
29. Les succès dans le plaidoyer et les efforts qui mènent à ces succès devraient être correctement consignés et relatés.
30. Les compétences spécifiques sont les suivantes : compétences dans la négociation et la gestion des conflits. Capacité à déchiffrer, comprendre des documents volumineux et en donner une explication simple aux membres.

31. Les alliances sont bonnes si elles ne sont pas empreintes de manipulations. Avant de conclure des alliances, il est nécessaire d'analyser et de collecter des informations et d'établir une vision claire sur la signification et les implications de l'alliance.
32. En traitant avec les autorités, les organisations paysannes doivent réaliser que ces autorités ont également souvent besoin d'aide. En outre, une véritable consultation avec des acteurs multiples peut permettre de mieux traiter les nombreux problèmes d'hétérogénéité des politiques auxquels on doit faire face.
33. Pour toute action de lobbying, la visibilité qui résulte du domaine d'activité 1 est importante.
34. Les acteurs dans ce domaine d'activité sont nombreux. Certains s'expriment au nom des paysans sans être mandatés. Les organisations paysannes ne devraient pas laisser de la place à d'autres pour parler au nom des paysans.
35. Une meilleure coordination entre les niveaux régionaux et autres (nationaux) peut pallier les capacités qui font défaut à certains niveaux.
36. Difficulté, mais importance d'établir le lien entre les lobbies régionaux/internationaux, les opérations de plaidoyer (sur les politiques agricoles et commerciales) et les réalités quotidiennes des paysans.
37. Un lobbying approprié nécessite des ressources à long terme, y compris des efforts permanents pour garder l'unité et continuer à parler d'une seule voix.

#### Domaine d'activité 4

38. Examiner de plus près les conditions sous lesquelles le travail de plaidoyer et les activités économiques peuvent être combinés avec succès.
39. Le travail de politique est nécessaire pour créer l'environnement dont les paysans ont besoin pour être des entrepreneurs.
40. Dans la présentation de tous les domaines d'activité, l'objectif central du paysan, ses revenus, son activité, la façon dont il organise production et commercialisation devraient apparaître plus clairement. Éviter la perception selon laquelle l'économie arrive à la fin. La perspective finale est la réalité au niveau des paysans et c'est également le souci principal des organisations paysannes.
41. Il y a plus d'argent que nous le pensons. Faire comprendre aux banques et les persuader qu'investir dans l'agriculture est rentable. Pas avec des « propositions de bureau » ou des propositions théoriques, mais avec des activités et des plans réalistes.
42. La gouvernance des chaînes de valorisation est une activité essentielle pour les organisations paysannes. Rester vigilants sur la compétitivité de la production primaire, sur le rapport coût-efficacité des autres acteurs, vérifier l'existence éventuelle de situations de monopole. Les paysans doivent obtenir le prix juste. Pour cela, les informations de marché, une infrastructure TIC sont nécessaires.
43. Les organisations paysannes peuvent prendre des initiatives économiques pertinentes pour les paysans sans qu'elles soient elles-mêmes rentables, durables, ou directement impliquées. Les coopérations avec peu d'activités peuvent avoir un impact indirect sur les sources de revenus des producteurs en influençant la fixation des prix.
44. Les organisations paysannes peuvent commencer là où le secteur privé ne va pas encore. Elles peuvent occuper l'espace libre laissé par le secteur privé.

45. Tant pour les paysans que pour les organisations paysannes, l'esprit d'entreprise est lié à la capacité de prendre des risques et à la base de capital.
46. Il est logique d'examiner les conditions sous lesquelles les directeurs d'organisations paysannes peuvent également être directeurs d'une entreprise lucrative.

Madrid, 13 octobre 2011